

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5896

concernant l'adoption du budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2015-2016

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 384-CA-5803 du conseil d'administration, en date du 27 avril 2015, à l'effet d'adopter le budget du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais, lequel budget couvre la période du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation, les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité du budget;

ATTENDU l'avis favorable transmis au recteur par le comité exécutif lors de la séance du 30 novembre 2015, tel qu'il appert à la résolution 388-CX-1740, concernant le budget révisé 2015-2016;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Diane Godmaire,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2015-2016 prévoyant des produits de 81 950,2 M\$ et des charges de 82 807,2 M\$;

DE MODIFIER en conséquence la résolution 384-CA-5803 du conseil d'administration.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU 1^{ER} MAI 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5897

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2016

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Bénévole d'honneur* qui a pour objectif de reconnaître publiquement la contribution remarquable d'un membre socio-économique au fonctionnement ainsi qu'aux valeurs de l'Université;

ATTENDU la sollicitation de candidatures auprès de la communauté universitaire ainsi qu'auprès des communautés des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par le recteur en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2016 au lauréat suivant :

- Monsieur Daniel Marc Dubé

ATTENDU les parcours personnel et professionnel remarquables du candidat tel qu'il appert de ses notes biographiques, et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité des distinctions honorifiques;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Bénévole d'honneur* pour l'année 2016, soit :

- Monsieur Daniel Marc Dubé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU 1^{ER} MAI 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5898

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2016

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et aux distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Médaille Gérard-Lesage* qui consiste en une distinction institutionnelle attribuée à des personnes de la collectivité qui collaborent hautement au développement et au rayonnement du milieu régional ainsi qu'aux valeurs institutionnelles de l'Université;

ATTENDU la sollicitation de candidatures auprès de la communauté universitaire ainsi qu'auprès des communautés des régions de l'Outaouais et des Laurentides;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par le recteur en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2016 au lauréat suivant :

- Monsieur Michel Picard

ATTENDU les réalisations personnelles et professionnelles remarquables du candidat, tel qu'il appert de ses notes biographiques, et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité des distinctions honorifiques;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, appuyée par madame Diane Godmaire,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Médaille Gérard-Lesage* pour l'année 2016, soit :

- Monsieur Michel Picard

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU 1^{ER} MAI 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5899

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé – volet carrière* pour l'année 2016

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Grand diplômé – volet carrière* qui a pour objectif de souligner le mérite exceptionnel d'un diplômé de l'UQO qui s'est brillamment illustré au cours de sa carrière ou dans le cadre d'un projet exceptionnel, qui a fait honneur à l'UQO et qui s'est distingué par ses activités professionnelles et sa contribution à la société;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par le recteur en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Grand diplômé – volet carrière* pour l'année 2016 à la lauréate suivante :

- Madame Élane Dupras

ATTENDU les réalisations personnelles et professionnelles remarquables de la candidate, tel qu'il appert de ses notes biographiques, et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité des distinctions honorifiques;

Sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé – volet carrière* pour l'année 2016, soit :

- Madame Élane Dupras

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

RÉSOLUTION SOUS EMBARGO JUSQU'AU 1^{ER} MAI 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5900

concernant l'entérinement du choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé – volet relève* pour l'année 2016

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la *Politique relative aux prix et distinctions* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la distinction *Grand diplômé – volet relève* qui a pour but de souligner le mérite exceptionnel de diplômés de l'UQO ayant démontré une émergence remarquable dans leur secteur d'activité, qui ont fait honneur à l'Université et qui se distinguent par leurs activités professionnelles et leur contribution à la société;

ATTENDU la recommandation du comité des distinctions honorifiques formé par le recteur en vertu de la politique précitée à l'effet de décerner la distinction honorifique *Grand diplômé – volet relève* pour l'année 2016 à la lauréate suivante :

- Madame Vickie Bois

ATTENDU les parcours professionnel et personnel remarquables de la candidate, tel qu'il appert de ses notes biographiques, et du mérite qui lui est pleinement reconnu de recevoir cette distinction;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du comité des distinctions honorifiques;

Sur proposition de madame Chantal Saint-Pierre, appuyée par madame Diane Godmaire,

IL EST RÉSOLU :

D'ENTÉRINER le choix du récipiendaire de la distinction honorifique *Grand diplômé - volet relève* pour l'année 2016, soit :

- Madame Vickie Bois

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5901

concernant la demande de renouvellement de la désignation ministérielle du comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU que la loi modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives en matière de recherche, entrée en vigueur en juin 2013 et modifiant notamment l'article 21 du Code civil du Québec (C.c.Q.) concernant la recherche avec des mineurs et des majeurs inaptes, a un impact sur l'évaluation des projets de recherche auxquels des mineurs et des majeurs inaptes participent;

ATTENDU qu'une demande de désignation a été soumise au ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 23 août 2014;

ATTENDU que le ministre de la Santé et des Services sociaux a accordé une désignation au comité d'éthique de la recherche (CER) de l'UQO pour une période de 18 mois, soit du 1^{er} novembre 2014 au 30 avril 2016, conditionnellement à ce que le conseil d'administration indique par écrit, avant le 15 janvier 2015, si l'Université entendait se conformer ou non aux conditions arrêtées et aux modifications et mesures requises par la MSSS;

ATTENDU que le conseil d'administration a répondu favorablement à cette demande afin de conserver la désignation;

ATTENDU l'obligation de faire une demande de renouvellement officiel afin de conserver la désignation ministérielle;

ATTENDU la résolution du comité d'éthique de la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre,

IL EST RÉSOLU :

DE TRANSMETTRE au ministère de la Santé et des Services sociaux une demande officielle de renouvellement de la désignation du CER de l'UQO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5902

concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2016-2017

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 8 de la Convention collective des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais concernant la répartition des postes de professeur;

ATTENDU la *Politique générale de répartition des postes de professeur* en vigueur;

ATTENDU que le nombre de postes découlant de l'application de la clause 8.07 de la convention collective est de 254 pour l'année 2016-2017;

ATTENDU que, parmi les 254 postes pour 2016-2017, le poste occupé par la professeure Marie Fontaine du Département des sciences comptables et celui occupé par la professeure Francine d'Ortun du Département de relations industrielles ne sont pas objet de répartition;

ATTENDU le document « Répartition des postes de professeur 2016-2017 – Principes directeurs » préparé par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et discuté avec les directeurs de département aux fins de l'exercice de répartition des postes de professeur pour l'année 2016-2017;

ATTENDU que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et les directeurs de département ont convenu de discuter du projet préliminaire de répartition des postes de professeur pour 2016-2017 sur la base de ces principes directeurs;

ATTENDU l'expression des besoins des départements en matière de ressources professorales pour l'année 2016-2017;

ATTENDU les calculs menant au projet de répartition préliminaire des postes de professeur par département et par site de travail pour l'année 2016-2017;

ATTENDU les discussions entre le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant et les directeurs de département relativement au projet préliminaire de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2016-2017;

ATTENDU l'importance de soutenir la mise en œuvre des nouveaux programmes, notamment en sciences de la vie, incluant les besoins associés à la mise en place des activités en sciences infirmières et en sciences naturelles;

ATTENDU l'importance de soutenir la croissance soutenue du campus de l'UQO à Saint-Jérôme;

ATTENDU la résolution 328-CE-2533 concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2015-2016;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5902

concernant le projet de répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2016-2017

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

Sur proposition de madame Louise Briand, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER la répartition des postes de professeur par département, par site de travail et par secteur disciplinaire pour l'année 2016-2017 telle que présentée dans l'annexe ci-jointe modifiée en séance, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ou son suppléant à effectuer en cours d'année, le cas échéant, toute modification à la répartition par secteur disciplinaire des postes de professeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département des sciences administratives

40 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Management			
	Visée	11	4
	Effective	11	4
Emmanuelle Avon			■
Julie Bérubé		■	
Ana-Maria Davila-Gomez		■	
André Durivage		■	
Jacques-Bernard Gauthier		■	
Michelle Harbour		■	
Véronique Le Gall			■
Véronique Nabelsi		■	
Martin X. Noël		■	
Daniel Pelletier		■	
Francine Rancourt		■	
Larisa Shavinina		■	
Jan Saint-Macary		■	
Poste non comblé			■
Nouveau poste			■
Droit			
	Visée	2	0
	Effective	2	0
Denis Brochu		■	
Poste non comblé (Mark Toufayan)		■	
Finance et économie			
	Visée	6	3
	Effective	6	3
Tarcisio Barroso Da Graça		■	
Salma Ben Amor			■
Sébastien Blais			■
Christian Calmès			■
Céline Gauthier		■	
Manel Kammoun		■	
Juan Salazar		■	
David Tessier		■	
Li Yan		■	
Opérations et information			
	Visée	8	1
	Effective	8	1
Sébastien Azondékon		■	
Saïd Boukendour		■	
Jaouad Daoudi			■
Stéphane Gagnon		■	
Hamdjatou Kane		■	
Tamás Michel Kopyay		■	
Annick Lambert		■	
Pierre-Paul Morin		■	
Poste non comblé		■	
Marketing			
	Visée	3	2
	Effective	3	2
Normand Bourgault		■	
Jean-Pierre Lévy Mangin		■	
Olivier Mesly		■	
Martin Savard			■
Issam Telahigue			■

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département de relations industrielles

18 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

		Gatineau	Saint-Jérôme
Andragogie	Visée	1	0
	Effective	1	0
Francine d'Ortun		■	
Gestion des ressources humaines et psychologie du travail	Visée	7	0
	Effective	7	0
Lucie Côté		■	
Roland Foucher		■	
Eric Gosselin		■	
Martin Lauzier		■	
Renée Michaud		■	
Igor Volkov		■	
Nouveau poste (Murielle Laberge)		■	
Marché du travail et politiques publiques du travail	Visée	3	0
	Effective	3	0
Samir Amine		■	
Ali Béjaoui		■	
Elmustapha Najem		■	
Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail	Visée	5	0
	Effective	5	0
Guy Bellemare		■	
Louise Boivin		■	
Marie-Pierre Boucher		■	
Julie Bourgault		■	
Jean-François Tremblay		■	
Santé et sécurité au travail	Visée	2	0
	Effective	2	0
Jessica Riel		■	
Valérie Lederer		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département de sciences comptables

14 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Comptabilité et contrôle de gestion	Visée	2	0
	Effective	2	0
Raef Gouiaa		■	
<i>Poste non comblé</i>		■	
Comptabilité financière	Visée	5	0
	Effective	5	0
Diane Bigras		■	
Michel Blanchette		■	
Muriel Dufour		■	
Joseph Félix Zogning Nguimeya		■	
<i>Poste non comblé</i>		■	
Fiscalité	Visée	2	0
	Effective	2	0
André E. Labelle		■	
Guy Goulet		■	
Certification	Visée	3	0
	Effective	3	0
Mario Malouin		■	
Nabil Messabia		■	
<i>Poste non comblé</i>		■	
Interdisciplinarité en sciences comptables	Visée	1	0
	Effective	1	0
Véronique Plouffe		■	
Méthodes quantitatives	Visée	1	0
	Effective	1	0
Marie Fontaine		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département des sciences de l'éducation

31 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Administration scolaire	2	0	
	Effective	2	0
Andréanne Gélinas-Proulx	■		
Martine Leclerc	■		
Formation pratique	1	1	
	Effective	1	1
Mylène Leroux	■		
Nouveau poste			■
Didactique des mathématiques	2	0	
	Effective	2	0
Nathalie Anwandter-Cuellar	■		
Jean-Claude Boyer	■		
Didactique du français	3	1	
	Effective	3	1
Judith Émery-Bruneau	■		
Lizanne Lafontaine			■
Martine Peters	■		
François Vincent	■		
Didactique des sciences humaines	1	1	
	Effective	1	1
Vincent Boutonnet	■		
Chantal Déry			■
Didactique des sciences et technologie	1	1	
	Effective	1	1
Sandrine Turcotte			■
<i>Poste non-comblé (Marco Barroca-Paccard)</i>	■		
Éducation préscolaire	1	1	
	Effective	1	1
Johanne April			■
Joanne Lehrer	■		
Adaptation scolaire et orthodidactique	5	2	
	Effective	5	2
Judith Beaulieu			■
Julie Bergeron	■		
Alain Cadieux	■		
Geneviève Lessard	■		
André C. Moreau			■
Ruth Phillion	■		
Elena Polotskaia-Arkipova	■		
Théories et fondements en sciences de l'éducation	5	2	
	Effective	5	2
Paul R. Carr	■		
Stéphanie Demers	■		
Sylvie Fontaine	■		
Catherine Lanaris	■		
David Lefrançois			■
Christelle Robert-Mazaye			■
<i>Poste non comblé</i>	■		
Arts visuels et musique	1	0	
	Effective	1	0
Catherine Nadon	■		

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

École multidisciplinaire de l'image

11 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

		Gatineau	Saint-Jérôme
Arts visuels	Visée	3	0
	Effective	3	0
Sophie Bélair-Clément		■	
Pavel Pavlov		■	
Poste non comblé ¹		■	
Bande dessinée	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mario Beaulac		■	
Sylvain Lemay		■	
Design graphique	Visée	3	0
	Effective	3	0
Jean-François Lacombe		■	
Jérôme Vogel		■	
Valérie Yobé		■	
Muséologie et patrimoines	Visée	3	0
	Effective	3	0
Mélanie Boucher		■	
Nada Guzin Lukic		■	
Eric Langlois		■	

¹ poste actuellement occupé par Marie-Hélène Leblanc (professeure invitée – Direction de la Galerie UQO)

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département d'études langagières

8 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Études langagières	Visée	8	0
	Effective	8	0
Louise Brunette		■	
Natalia Dankova		■	
Georges Farid		■	
Marie-Josée Goulet		■	
Bernadette Kassi		■	
Michèle Laliberté		■	
Iulia Mihalache		■	
Madeleine Stratford		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département d'informatique et d'ingénierie

19 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

	Visée	Gatineau	Saint-Jérôme
Informatique			
	Visée	9	0
	Effective	9	0
Kamel Adi		■	
Mohand Saïd Allili		■	
Ilham Benyahia		■	
Ana-Maria Cretu		■	
Jurek Czyzowicz		■	
Michal Iglewski		■	
Luigi Logrippo		■	
Rokia Missaoui		■	
Andrzej Pelc		■	
Génie			
	Visée	10	0
	Effective	10	0
Nadia Baaziz		■	
Wojtek J. Bock		■	
Karim El Guemhioui		■	
Michael L. Korwin-Pawlowski		■	
Ahmed Lakhssassi		■	
Frédéric Lesage		■	
Taheri Shamsodin		■	
Larbi Talbi		■	
Marek B. Zaremba		■	
Nouveau poste		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département de psychoéducation et de psychologie

39 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Psychoéducation	Visée	11	12
	Effective	11	12
Annie Aimé			■
Annie Bérubé		■	
Carl Bouchard			■
Marie-Ève Clément			■
Sylvain Coutu			■
Amélie Couvrette		■	
Caroline Cyr		■	
Diane Dubeau			■
Stéphanie Fecteau		■	
Claudine Jacques		■	
Myriam Kettani			■
Vicky Lafantaisie			■
Line LeBlanc		■	
Christophe Maïano			■
Claude Louise Normand		■	
Geneviève Piché			■
Marie Robert		■	
Marie-Claude Salvas			■
Geneviève Tardif		■	
Kristel Tardif-Grenier			■
Dominique Trottier		■	
Aude Villatte de Peuffelhoux			■
Nouveau poste		■	
Psychologie	Visée	16	0
	Effective	16	0
Jennifer Ansado		■	
Guy Beauchamp		■	
Caroline Blais		■	
Stéphane Bouchard		■	
Stéphanie Cormier		■	
Michel Dugas		■	
Daniel Fiset		■	
Geneviève Forest		■	
Hélène Forget		■	
Isabelle Green-Demers		■	
Paul Samuel Greenman		■	
Sébastien Larochelle		■	
Sébastien Normand		■	
Guilhème Pérodeau		■	
Patrice Renaud		■	
Monique Séguin		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département des sciences infirmières

28 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Fondements de l'intervention infirmière	Visée	3	7
	Effective	3	7
Aurélie Baillot		■	
Bogdan Balan			■
Monique Benoit			■
Sylvain Brousseau			■
Assumpta Ndengeyingoma		■	
Chantal Saint-Pierre		■	
Eric Tchouaket Nguemeleu			■
Drissa Sia			■
Chantal Verdon			■
<i>Nouveau poste</i>			■
Intervention infirmière	Visée	5	11
	Effective	5	11
Louise Bélanger			■
Sylvie Charette			■
Karina Daigle			■
Francine de Montigny		■	
Roseline Galipeau		■	
Christine Gervais			■
Lucie Lemelin			■
Mario Lepage		■	
Caroline Longpré			■
Pierre Pariseau-Legault			■
Fanny Robichaud			■
Isabelle St-Pierre		■	
Dominique Therrien		■	
Poste non comblé			■
<i>Nouveau poste</i>			■
<i>Nouveau poste</i>			■
Gestion des soins infirmiers	Visée	1	1
	Effective	1	1
Martine Mayrand Leclerc		■	
<i>Poste non comblé (Robert Bilterys)</i>			■

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département de travail social

19 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

		Gatineau	Saint-Jérôme
Fondements sociologiques du travail social et méthodologie de la recherche	Visée	4	2
	Effective	4	2
François Aubry		■	
Kheira Belhadj-ziane			■
Jacques L. Boucher		■	
Mélanie Bourque			■
Denyse Côté		■	
Nathalie St-Amour		■	
Organisation communautaire	Visée	2	1
	Effective	2	1
Denis Bourque		■	
Dominic Foisy		■	
Lise St-Germain			■
Intervention psychosociale	Visée	4	4
	Effective	4	4
Dave Blackburn			■
Josée Chénard			■
Isabel Côté		■	
Annie Devault		■	
Josée Grenier			■
Geneviève Pagé		■	
Sylvie Thibault		■	
<i>Nouveau poste</i>			■
Travail social de groupe	Visée	1	1
	Effective	1	1
Christiane Guay		■	
Manon Chamberland			■

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département des sciences sociales

20 postes intégrés		Gatineau	Saint-Jérôme
Communication	Visée	4	0
	Effective	4	0
Aimé-Jules Bizimana		■	
Caroline Caron		■	
Nathalie Casemajor-Loustau		■	
Ndiaga Loum		■	
Développement international	Visée	2	0
	Effective	2	0
Dimitri della Faille de Leverghem		■	
Charmain Levy		■	
Géographie	Visée	2	0
	Effective	2	0
Mathieu Charron		■	
Mario Gauthier		■	
Histoire	Visée	2	0
	Effective	2	0
Michel Filion		■	
Martin Laberge		■	
Sciences économiques	Visée	2	0
	Effective	2	0
Anyck Dauphin		■	
Mathieu Perron-Dufour		■	
Sciences politiques	Visée	3	0
	Effective	3	0
Guy Chiasson		■	
Thomas Collombat		■	
Paul Leduc Browne		■	
Sociologie	Visée	5	0
	Effective	5	0
Louise Briand		■	
Thibault Martin		■	
Martin Robitaille		■	
Jean-François Simard		■	
Nouveau poste		■	

RÉPARTITION DES POSTES POUR LE 1^{ER} MAI 2016 – VERSION DU 19 NOVEMBRE 2015
Répartition par département, par site de travail et par secteur disciplinaire 2016-2017
Selon l'état des postes de professeurs au 19 octobre 2015

Département des sciences naturelles

7 postes intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Sciences naturelles	Visée	7	0
	Effective	7	0
Sylvain Delagrangé		■	
Frédéric Doyon		■	
Angélique Dupuch (<i>nouveau poste</i>)		■	
François Lorenzetti		■	
Christian Messier		■	
Philippe Nolet		■	
David Rivest (<i>nouveau poste</i>)		■	

3 postes non intégrés

Gatineau

Saint-Jérôme

Sciences naturelles	Visée	3	0
	Effective	3	0
Jérôme Dupras		■	
Yann Surget-Groba		■	
Poste non comblé		■	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5903

concernant le projet de modification de la maîtrise en éducation (3701, 3702, 3503, 37X1, 37X2, 35X3)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU les ajustements proposés concernant les conditions d'admission, le contingentement, le régime d'admission et les concentrations offertes à la maîtrise en éducation;

ATTENDU les résolutions 86-MEDU-04, 86-MEDU-05, 86-MEDU-06, 86-MEDU-07, 86-MEDU-08 du comité de programme de maîtrise en éducation;

ATTENDU le triptyque présentant les modifications aux conditions d'admission;

ATTENDU la résolution 328-CE-2526 de la commission des études du 19 novembre 2015 concernant le projet de modification;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Diane Godmaire, appuyée par monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les modifications aux conditions d'admission de la maîtrise en éducation (3701, 3702, 3503, 37X1, 37X2, 35X3);

D'APPROUVER la modification au régime d'admission de la maîtrise en éducation (profil professionnel - 37X2 et 3702) pour qu'elle soit offerte à temps complet et à temps partiel à Saint-Jérôme et à Gatineau, aux trimestres d'automne, et ce, à compter de l'automne 2016;

DE LEVER le contingentement des différents profils de la maîtrise en éducation à Saint-Jérôme (37X2, 37X1, 35X3) à compter de l'automne 2016;

DE SUSPENDRE la concentration andragogie des profils « mémoire » et « professionnel » de la maîtrise en éducation (3701 et 3702) à compter de l'automne 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5904

concernant l'ouverture des admissions au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de modification de la maîtrise en sciences sociales du développement territorial et de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement;

ATTENDU les annexes afférentes au projet;

ATTENDU le triptyque de création du diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement;

ATTENDU la résolution 100-SCE-235 de la sous-commission des études du 3 novembre 2015 donnant un avis favorable au projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement;

ATTENDU la résolution 328-CE-2530 de la commission des études du 19 novembre 2015 concernant le projet de création d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, appuyée par madame Louise Briand,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIER les admissions au diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement au campus de Gatineau à compter de l'automne 2016, selon un régime d'admission à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver;

DE RATTACHER le diplôme d'études supérieures spécialisées en sciences sociales du développement à l'unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences sociales et de la désigner dès lors par l'appellation « unité de gestion des programmes de deuxième cycle en sciences sociales du développement ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5905

concernant l'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le projet de création d'un programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat;

ATTENDU la décision de reporter la création du programme de deuxième cycle en entrepreneuriat au moment de l'ouverture des admissions au MBA;

ATTENDU la résolution 326-CE-2492 du 10 septembre 2015 recommandant au conseil d'administration d'approuver l'ouverture des programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA), et ce, de manière exceptionnelle, à l'hiver 2016;

ATTENDU la résolution 386-CA-5883 du conseil d'administration du 28 septembre 2015 approuvant l'ouverture des programmes de maîtrise en administration des affaires (MBA) et l'admission au programme à l'hiver 2016;

ATTENDU la résolution 328-CE-2532 du 19 novembre 2015 recommandant au conseil d'administration d'approuver l'ouverture des admissions au programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIR les admissions au programme court de deuxième cycle en entrepreneuriat, au campus de Gatineau, à compter de l'automne 2016, et ce, selon un régime d'admission à temps partiel, aux trimestres d'automne seulement;

DE RATTACHER le programme à l'unité de gestion des programmes de deuxième cycle en administration des affaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5906

concernant la modification des conditions d'admission au doctorat sur mesure (2080)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le tableau comparatif des conditions d'admissions relatives aux exigences linguistiques des programmes de doctorat de l'UQO;

ATTENDU la résolution de l'assemblée du Département des sciences naturelles appuyant la modification des conditions d'admission du doctorat sur mesure;

ATTENDU l'extrait de la *Politique linguistique* de l'Université du Québec en Outaouais et l'article 7.5 de cette politique;

ATTENDU la résolution 328-CE-2527 de la commission des études du 19 novembre 2015 recommandant l'approbation de la modification des conditions d'admission au doctorat sur mesure (2080);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification des conditions d'admission relative aux exigences linguistiques au doctorat sur mesure (2080), et ce, selon le libellé suivant :

« Démontrer une connaissance adéquate de la langue française parlée et écrite dans le domaine ou les domaines du projet de doctorat et une connaissance de l'anglais suffisante pour pouvoir lire efficacement des textes dans cette langue. Cette connaissance au niveau de la langue sera évaluée lors d'une entrevue avec le sous-comité d'admission. La candidate ou le candidat qui démontrerait des lacunes dans la maîtrise de la langue pourrait se voir imposer des cours d'appoint. »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5907

concernant la suspension des admissions au programme court en information-communication (0158) et au programme court en relations publiques (0159)

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'extrait du projet de consolidation et de modification des programmes de premier cycle en sciences sociales (7649, 7631, 7648, 7645, 7646, 6960, 6541, 6850, 6120, 6140, 8496, 8541, 8444, 8115, 8116, 8030, 8912, 8917, 4496, 4043, 4444, 4116, 4045, 4912, 4917, 0158, 0159);

ATTENDU la résolution du conseil de module des sciences sociales approuvant le projet de consolidation et de modification des programmes de premier cycle en sciences sociales, laquelle inclut la suspension des admissions au programme court en information-communication (0158) et au programme court en relations publiques (0159);

ATTENDU la résolution 328-CE-2529 de la commission des études du 19 novembre 2015 recommandant la suspension des admissions au programme court en information-communication (0158) et au programme court en relations publiques (0159);

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Diane Godmaire, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la suspension des admissions au programme court en information-communication (0158) et au programme court en relations publiques (0159), et ce, à compter du trimestre d'automne 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5908

concernant le projet de modification du contingentement au profil neuropsychologie clinique du programme de doctorat en psychologie

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU que le profil neuropsychologie clinique du doctorat en psychologie (3293) est contingenté à un maximum de quatre étudiants par cohorte;

ATTENDU l'adoption d'une proposition lors de la réunion du comité de programme du doctorat en psychologie qui consiste à augmenter le contingentement à cinq étudiants;

ATTENDU la résolution 328-CE-2531 de la commission des études du 19 novembre 2015 recommandant l'approbation de la modification du contingentement au profil neuropsychologie clinique du programme de doctorat en psychologie;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche suppléant;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, appuyée par madame Louise Briand,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la modification du contingentement qui consiste à passer de quatre étudiants à cinq étudiants pour le profil neuropsychologie clinique du programme de doctorat en psychologie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5909

concernant les orientations budgétaires 2016-2017

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le processus budgétaire 2016-2017;

ATTENDU la recommandation du recteur;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Lisette Blouin-Monfils, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER les orientations budgétaires suivantes :

- Viser l'équilibre budgétaire;
- Soutenir la cause de l'enseignement supérieur en Outaouais notamment par l'accélération et le développement de nouveaux programmes dans les domaines de la santé;
- Soutenir le projet de consolidation du campus de Gatineau;
- Soutenir les activités d'enseignement et de recherche au campus de Saint-Jérôme, notamment par la recherche de financement pour des espaces supplémentaires;
- Soutenir les activités de formation continue du pôle Paul Gérin-Lajoie;
- Explorer de nouvelles sources de revenus, entre autres, en développant de nouveaux partenariats et en fortifiant les liens avec nos diplômés et la communauté d'affaires;
- Encourager et supporter des initiatives de recherche visant l'obtention d'un financement externe;
- Soutenir les activités visant à développer une dynamique de campus universitaire afin de rendre mémorable l'expérience de la vie étudiante à l'Université du Québec en Outaouais;
- Soutenir l'élaboration et la réalisation du plan stratégique 2016-2020;

pour la préparation du budget du fonds de fonctionnement pour l'exercice financier 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5910

concernant l'attribution d'un mandat d'achat regroupé au Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'ordinateurs, de portables et de moniteurs

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'article 15 de la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 5 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnements des organismes publics*;

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et les articles 1.1 et 1.4 d) du *Règlement général 4* : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 5.3 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le mandat d'achat regroupé du Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'ordinateurs, de portables et de moniteurs;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le Centre collégial de services regroupés (CCSR) pour procéder à un appel d'offres public concernant l'acquisition d'ordinateurs, de portables et de moniteurs;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour signer ledit mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5911

concernant l'adjudication du contrat de services de placement média

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec* et les articles 1.1 et 1.4 d) du *Règlement général 4* : « Exercice des pouvoirs des établissements »;

ATTENDU l'article 4.4 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université;

ATTENDU la *Politique d'acquisition des biens et services* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'appel d'offres public publié sur le *système électronique d'appel d'offres* (SÉAO) du 28 août au 9 octobre 2015 conformément aux directives de la *Procédure d'acquisition des biens et services* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la soumission déposée à la division des approvisionnements du service des finances;

ATTENDU le rapport du processus d'appel d'offres de la division des approvisionnements de l'Université;

ATTENDU que l'entreprise Espace M a soumis le plus bas prix conforme;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Diane Godmaire,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat de service de placement média pour un montant maximal de 300 000 \$ (montant net de taxes) à l'entreprise Espace M pour une période d'une année (1^{er} mai 2016 au 30 avril 2017) ainsi que deux options de renouvellement optionnelles (1^{er} mai 2017 au 30 avril 2018 et 1^{er} mai 2018 au 30 novembre 2018);

DE MANDATER le secrétaire général et le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour signer ledit contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5912

concernant la nomination d'un (1) étudiant à la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU qu'il y a actuellement deux postes étudiants à pourvoir au sein de la commission des études;

ATTENDU l'article 41 de la *Loi sur l'Université du Québec* et l'article 3.1.1 du *Règlement général I* : « Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche »;

ATTENDU les articles 6.1 d) et 6.3 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* et l'article 4.3 du *Règlement des procédures de désignations ou de nomination* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* (L.R.Q., c. A-301);

ATTENDU l'invitation du secrétaire général à désigner des étudiants à la commission des études;

ATTENDU la désignation faite par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO) le 12 novembre 2015;

ATTENDU que la personne proposée par l'AGE-UQO est éligible à siéger tel qu'il appert de la vérification effectuée dans ce sens par le Secrétariat général;

ATTENDU que la durée du mandat est de deux (2) ans;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, appuyée par monsieur Michal Iglewski,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Nicholas Gagnon-Daniel à titre de membre étudiant de la commission des études de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 8 décembre 2015 au 7 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5913

concernant la nomination d'un (1) étudiant au conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU qu'il y a actuellement un poste étudiant à pourvoir au sein du conseil d'administration afin de remplacer monsieur Philippe Boily, lequel a perdu qualité.

ATTENDU l'article 32 c) de la *Loi sur l'Université du Québec* concernant la composition du conseil;

ATTENDU les articles 4.1 d) et 4.2 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* (L.R.Q., c. A-301);

ATTENDU la désignation faite par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais (AGE-UQO) le 12 novembre 2015;

ATTENDU que la personne proposée par l'AGE-UQO est éligible à siéger tel qu'il appert de la vérification effectuée dans ce sens par le Secrétariat général;

ATTENDU que la durée du mandat est de deux (2) ans;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier, appuyée par madame Diane Godmaire,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Shawn Goodman à titre de membre étudiant du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 7 décembre 2015 au 6 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5914

concernant la nomination d'un (1) étudiant au comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU qu'il y a actuellement un poste (étudiant) à combler au sein du comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'article 40 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

ATTENDU l'Article 5 du *Règlement de régie interne et procédure de délibérations des instances statutaires* de l'Université du Québec en Outaouais concernant la composition, le mandat et les pouvoirs du comité exécutif;

ATTENDU la *Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants* (L.R.Q., c. A-301);

ATTENDU que le conseil d'administration doit procéder à la nomination d'un membre au comité exécutif afin de remplacer monsieur Philippe Boily, lequel a perdu qualité;

ATTENDU qu'un membre nommé par l'Association générale des étudiants de l'Université du Québec en Outaouais pour siéger au conseil d'administration peut également siéger au comité exécutif;

ATTENDU que la durée du mandat est de deux (2) ans;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Denis Harrisson, appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Jean-Christophe Chartrand-Gauthier à titre de membre étudiant au comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un mandat de deux (2) ans, soit du 8 décembre 2015 au 7 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 388-CA-5915

concernant la nomination de deux (2) membres au comité d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent quatre-vingt-huitième réunion tenue le lundi 7 décembre 2015 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le *Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration* de l'Université adopté le 15 décembre 1998;

ATTENDU l'article 14 dudit Code d'éthique qui prévoit la formation d'un comité d'éthique responsable de l'application dudit Code et qui est composé de trois (3) membres, dont deux (2) membres du conseil d'administration et un membre externe qui en assume la présidence;

ATTENDU l'intérêt du membre externe de renouveler son mandat;

ATTENDU la vacance d'un poste de membre;

ATTENDU les discussions en séance et la recommandation du recteur;

Sur proposition de monsieur Claude Chénier, appuyée par madame Chantal Saint-Pierre,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur François Jetté, à titre de membre externe et président du comité d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 19 février 2016 au 18 février 2019.

DE NOMMER madame Diane Godmaire à titre de membre du comité d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, et ce, pour un mandat de trois ans, soit du 8 décembre 2015 au 7 décembre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

André J. Roy
Secrétaire général